

**Le président ouvre la séance à 19h45**, 27 personnes sont présentes et notamment :

Pierre BAUMANN, conseiller départemental  
Laurence WIESER : Maire de Laxou.

**Il donne la parole à La vice-présidente, Thérèse DAGUENET qui rend hommage aux personnes décédée en 2017 :**

M. BALABOUKA Guny décédé le 01 juin 2017  
M. CAILLET Jean décédé le 16 juillet 2017  
Mme DONNERS Annie décédée le 16 octobre 2017

**La vice-présidente évoque ensuite l'hommage rendu le 28 octobre 2017 :**

Plantation d'un arbre fruitier en souvenir de Stanislas de RAVINEL décédé le 26/04/2016 en présence de sa famille. Cet arbre offert par « les Croqueurs de pommes » se trouve dans la parcelle de M. Baumann.

## **1 Présentation du rapport moral 2017 par le président**

### **1.1 Statut «Forêt de Protection» pour le Massif de Haye**

L'année 2017 a démarré sur les chapeaux de roues avec le dossier de classement du Massif de Haye.

#### **Historique de ce dossier :**

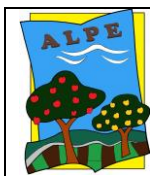
2006	Demande officielle des associations pour classer le massif de Haye en forêt de protection
Début 2007	Création du collectif de défense du massif de Haye (collectif de 62 associations et pétition 10 000 signatures pour sauver 10 000 hectares)
2007-2009	Concertation préalable aboutissant à la faisabilité d'un classement en forêt de protection
Fin 2009	Proposition du Préfet et accord du Ministre
2010-2012	Concertation et études pour dossier d'enquête publique
Fin 2013	Enquête publique (collectif de 77 associations) Périmètre concerné : plus de 10 000 ha, 20 communes, 1758 propriétaires Avis favorable de la commission d'enquête
Novembre 2014	Remise du dossier au Ministre de l'Agriculture
Octobre 2016	10 ans après le début du dossier, sollicitation des services de l'Etat et des élus pour savoir où en est le dossier : le Conseil d'Etat a refusé le projet et a demandé une modification du décret pour prendre en compte les fouilles archéologiques dans la forêt de Haye et les exploitations de gypse dans les forêts parisiennes.

#### **Actions en 2017 :**

30 Janvier 2017	Mise en ligne par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt d'un projet de modification du décret dans le cadre d'une procédure de consultation du public.
-----------------	--

#### **Projet non acceptable en l'état :**

Mi-février 2017	FLORE 54 alerte tous ses membres et les élus
19 février 2017	ALPE dépose sa contribution sur le site du ministère.



- 09 mars 2017 FLORE 54 coordonne une réunion publique dans les locaux du Conseil Départemental pour alerter le public et les pouvoirs publics et pour affirmer notre refus à ce projet.  
Suite aux nombreuses réactions venant de toute la France, prise en compte des remarques et lancement d'un groupe de travail pour reprendre le texte.
- 24 novembre 2017 Présentation d'un nouveau projet de décret qui permet la poursuite de fouilles archéologiques et qui réduit les possibilités d'extraction au gypse uniquement.
- 19 décembre 2017 Avis favorable du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques technologiques.

## 1.2 Opération «Terrains en friches»

**Le président rappelle les objectifs de cette opération qui a mobilisé une équipe de 3 membres au cours de 2017.**

- ✓ Valoriser les sentiers et les jardins par la réduction du nombre de jardins en friches.
- ✓ Mettre en relation des volontaires pour exploiter une parcelle avec des propriétaires acceptant de prêter leur terrain

**Il passe ensuite la parole à Denise MARCHAL, qui présente le travail et les résultats obtenus**

- ✓ **Recensement initial d'avril à juin 2017** : 113 parcelles en friches
- ✓ **Du côté des propriétaires** : 3 offres spontanées, 45 informations obtenues sur les propriétaires de parcelles par les services municipaux. 32 propriétaires ne peuvent être contactés (informations erronées, non réponse ou retour des courriers), 7 refusent de confier leur parcelle et 8 acceptent d'établir une convention
- ✓ **Du côté des jardiniers potentiels** : 9 personnes se sont spontanément adressées à l'ALPE pour obtenir un jardin dont 1 candidat plutôt à une vente et 1 fixé sur une parcelle dont le propriétaire est introuvable.

**Bilan :** 3 conventions signées, 1 en cours de signature, 4 en préparation du côté propriétaires  
2 chartes signées, 2 chartes en cours de signature, 2 chartes en préparation du côté exploitants

## 1.3 Les Trophées de l'Environnement

**Le président rappelle le principe** de ces trophées qui couronnent des initiatives prises dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie.

- ✓ 17 dossiers ont été analysés dont plusieurs venaient du nord du département
- ✓ 4 prix + 1 prix d'honneur remis le 8 novembre au CILM

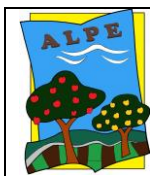
**Le président liste ensuite tous les lauréats et le thème des dossiers récompensés.**

**Il décrit ensuite les lots remis aux lauréats** : sculptures réalisées par Emmanuel BOUR et des hôtels à insectes fabriqués par Thierry DEMARQUE de l'association Tondeuse à Pattes.

Pour la troisième année, ALPE a cofinancé cette manifestation à hauteur de 600 €

## 1.4 Jardin d'Automne

**Là aussi, le 8 novembre, pour cause de mauvais temps cette manifestation s'est déroulée dans les locaux de la salle COLIN aux Provinces.** Cela n'a pas empêché un public nombreux et d'origine très diverse de venir visiter les stands et participer aux animations organisées par 13 associations.



Au départ, la présence de l'ALPE consistait en un stand. Lors des réunions de préparation, il est apparu très intéressant de solliciter la participation de Patrick BERGER notre conteur pour accompagner les visiteurs par groupes vers le jardin des 1000 fleurs.

Le mauvais temps n'a pas permis de se déplacer vers le jardin aussi, Patrick a adapté sa prestation tantôt sur scène, tantôt en se déplaçant dans les petits groupes.

Dépense réalisée : 200 €

### **1.5 Réunions conviviales avec la mairie**

ALPE a été présente à toutes les réunions conviviales organisées par la mairie (11 janvier, 14 juin, 20 septembre).

Ces moments d'échanges permettent de conforter les relations et les partenariats entre les associations en lien avec l'Environnement (13 à 15 associations présentes).

### **1.6 Nettoyage du parcours de santé**

Plusieurs membres de l'ALPE ont participé à cette opération organisée le 25 Mars par la métropole.

### **1.7 Pancartes pédagogiques au jardin des 1000 fleurs**

ALPE a cofinancé à hauteur de 200 €, l'acquisition de pancartes réalisées pour le Jardin des 1000 fleurs. Réalisation collégiale conçues par une équipe d'étudiants de l'ENSAIA à l'initiative d'Apolline AUCLERC et de FLORE54

### **1.8 Le Festival Sauvage**

Initialement prévu dans le parc d'agrément, cette grande manifestation s'est finalement déroulée le 30 Août dans les locaux du CILM à cause de la météo. Une nouvelle fois !

Le public, néanmoins nombreux et très jeune, s'est déplacé devant la vingtaine de stands dont celui d'ALPE tout en dégustant la cuisine de la Taverne du Blaireau.

Le film « Le Renarde et l'Enfant » a clôturé cette belle manifestation. Celle-ci ne sera pas reconduite l'année prochaine. FLORE54 étudie une autre forme

### **1.9 Réunion publique sur le PLUI à LAXOU**

Le 21 septembre 2017, plusieurs adhérents d'ALPE se sont retrouvés autour des tables pour exprimer leur souhait quant à l'évolution du Plan Local d'Urbanisation Intercommunal.

Les zones non constructibles sont reconduites.

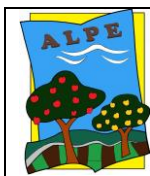
La restitution, le 27 novembre au palais des congrès n'a pas apporté d'éléments significatifs

### **1.10 Communication**

Le président montre le **nouveau logo** plus facile à intégrer dans nos documents de communication

Il annonce que le **site Web** est en cours de construction.

Outre quelques **articles dans la presse**, un article sur l'action d'ALPE au niveau des jardins en friche est paru dans LAXOU Actualité N° 188 de novembre et décembre 2017.



Le président a participé, avec Raynald RIGOLO, le 19 décembre à l'enregistrement de l'émission **Bio Divers Cité de Radio Caraïbes** sur les thèmes de l'avancée de la classification la Forêt de Haye, des Trophées de l'Environnement et de l'activité et des actions d'ALPE.

### **1.11 Adhésions d'ALPE à d'autres associations**

L'ALPE est adhérente auprès de plusieurs associations.

Ces adhésions permettent à tous les membres d'ALPE de profiter de leurs prestations :

- ✓ **FLORE 54** : les informations sur les nombreuses manifestations programmées sont relayées aux adhérents de l'ALPE
- ✓ **Les Croqueurs de pommes** : cours de taille et catalogue de plants.

Michel Jacquemin, président des croqueurs de pommes, explique les actions à venir et notamment le 14 mars sur la taille des arbres plantés au Fond de Lavaux (14 mars de 14h à 17h) et **plus tard** la vente de porte-greffe au Jardin Roussel à Seichamps).

Laurence WIESER, maire de LAXOU explique qu'une pépinière municipale va être créée.

- ✓ **La Régie de Quartier des Provinces** : Accès possible au jardin des 1000 fleurs et à la vente de légumes

### **1.12 Actions prévues et non réalisées**

Le président évoque les engagements à rencontrer d'autres associations qu'il n'a pas pu honorés faute de temps

- **Hélène GUILLAUME des Jardins Voirins**
- **Laurence VIGNERON de DEVIBRA sur Villers**
- **Francis COLNOT d'EDEN sur Nancy**

La sortie prévue pour les classes des écoles Pergaud et Zola été annulée par manque de moyens : pas de barnum, plusieurs professeurs absents, crainte face au nombre d'élèves et d'accompagnants en même temps dans le jardin.

Cette sortie pourrait être reprogrammée si elle participe à un projet pédagogique de l'école ou des classes participantes

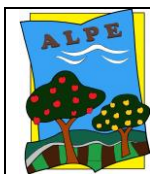
**Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

## **2 Rapport financier**

En l'absence de la trésorière, dont l'état de santé ne lui permet pas d'être présente, le président présente les comptes.

Il explique que le prélèvement sur le livret d'épargne est supérieur à celui prévu en raison d'une perte sur les recettes (500€) et d'une facture de 2016 qu'il n'avait pas prise en compte (600€).

Il fait une analyse spécifique des adhésions (tableau ci-dessous)



## 2.1 Compte d'exploitation au 31/12/2017

	Total	Caisse	Banque	Epargne
SOLDE au 31/12/2016	18 579 €	220 €	2 807 €	15 552 €
<b>RECETTES</b>	<b>2 991 €</b>			
Cotisations à l'ALPE	1 481 €			
Prélèvement sur le Livret A	1 510 €			
<b>DEPENSES</b>	<b>3 647 €</b>			
Gestion	1 462 €			
Impressions	595 €			
Frais postaux	516 €			
Actions extérieures	1 823 €			
Participation à des manifestations	1 600 €			
Actions internes	361 €			
Communications	300 €			
<b>RESULTAT de l'exercice</b>	<b>-2 166 €</b>	<b>- 136 €</b>	<b>- 520 €</b>	<b>- 1 510 €</b>
SOLDE au 31/12/2017	16 413 €	84 €	2 287 €	14 042 €

Explications  
- 500 € d'adhésions  
600 € Trophées

## 2.2 Evolution des adhésions

	Adhérents	Foyers
<b>Effectif inscrit au 01/01/2017 :</b>	<b>426</b>	<b>274</b>
Abandons dans l'année:	161	108
Décès dans l'année:	3	3
Nouveaux dans l'année :	23	12
<b>Effectif adhérent au 31/12/2017 :</b>	<b>285</b>	<b>175</b>
<b>Montant des adhésions perçues :</b>	<b>1 454.00 €</b>	
Adhésion moyenne par adhérent :	<b>5.19 €</b>	
Adresses mail connues :		117
<b>Relance du 19 septembre 2017</b>		
Courriers de relance envoyés :	171	
<b>Adhésions reçues :</b>	<b>63</b>	<b>36.84%</b>
Annulations reçues :	102	59.65%
Pas de retour :	6	3.51%

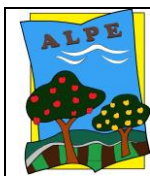
**Le compte financier est adopté à l'unanimité**

## 3 Perspectives 2018

### 3.1 Les 20 ans d'ALPE

En partenariat avec FLORE54 qui fête cette année ses 35 ans, le bureau de l'ALPE a décidé de nous associer pour monter une animation dans les sentiers laxoviens entre Avril et Aout 2018.

**Le président retrace l'histoire et les principales actions de l'ALPE** depuis la création de l'Association mutuelle et amicale des propriétaires et habitants de la rue du Petit Arbois le 11 mars 1973, puis la



création de l'ALPE le 19 mai 1998 avec pour présidente Thérèse DAGUENET jusqu'au 26 novembre 2015, date à laquelle il a pris la présidence.

Il passe ensuite la parole à Thérèse BELANGER qui pilote cette action en lien avec FLORE 54

- ✓ Titre non encore défini
- ✓ 2 parcours (2km et 6 km) rallye à effectuer entre avril et août 2018
- ✓ Des questions, un support
- ✓ Une fête pour clôturer
- ✓ Budget exceptionnel de 1 000 € maxi prélevé sur le livret A pour ne pas impacter les comptes 2018

### 3.2 Communication

Plusieurs actions sont en cours pour accroître notre communication.

L'ouverture du site est prévue en mai. L'adresse du site sera : [www.alpe-laxou.org](http://www.alpe-laxou.org).

Les adresses mail vont être diffusées :

[president@alpe-laxou.org](mailto:president@alpe-laxou.org)

[secretaire@alpe-laxou.org](mailto:secretaire@alpe-laxou.org)

[tresorier@alpe-laxou.org](mailto:tresorier@alpe-laxou.org)

[contact@alpe-laxou.org](mailto:contact@alpe-laxou.org)

[terrain@alpe-laxou.org](mailto:terrain@alpe-laxou.org)

A partir de maintenant, l'utilisation des boîtes mails des adhérents sera privilégiée à l'envoi de courrier y compris pour l'envoi du bulletin de liaison.

Le président souhaite l'aide d'un adhérent pour la gestion des mises à jour du site et la réalisation de plaquettes, flyers etc..

Budget prévisionnel :

200€ d'abonnement annuel au site d'hébergement

500€ pour la fin de la prestation d'Aude NORGUIN

### 3.3 Statut «Forêt de Protection» pour le Massif de Haye

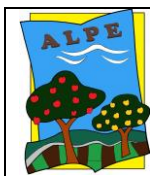
15 janvier 2018 Transmission du projet au Conseil d'Etat.

Raynald RIGOLO prend la parole pour expliquer les points qui demeurent problématiques :

- ✓ Le périmètre de la zone protégée est dépendant de l'autoroute A31.
- ✓ Il est nécessaire de prévoir un bassin de rétention sur l'A31 au niveau des Baraques car de nombreux camions avec des matières dangereuses y transitent
- ✓ FLORE 54 a fait une proposition qui permettrait d'éviter d'empiéter sur le bois des Fourasses
- ✓ La DREAL ne se prononce pas sur la zone à exclure du périmètre de protection pour l'extension de l'échangeur de Laxou,
- ✓ Dominique POTIER va écrire un courrier à ce sujet

Laurence Wieser déclare que les élus ont pris conscience de la priorité à donner à ces axes de transit. Le problème doit être réglé à l'échelle de la région. A l'heure actuelle, on ne sait pas si le périmètre de la zone à protéger de la Forêt de Haye a été modifié. Elle tient personnellement à ce que l'intégrité du bois des Fourasses soit préservée.

Monsieur HUSSON revient sur l'aspect historique et la valeur archéologique du plateau.



### **3.4 Opération «Terrains en friches»**

Poursuite de l'action :

- ✓ Identification des propriétaires.
- ✓ Recherche d'exploitants.
- ✓ Réalisation de Conventions et de chartes.
- ✓ Recherche de solutions pour le nettoyage et la clôture des terrains dont on ne connaît pas le propriétaire.

Madame Wieser recommande de s'adresser à Natacha COLLIN pour retrouver les héritiers.

**Appel à tous** (adhérents, propriétaires et aux exploitants de parcelles) pour faire remonter toute information sur les terrains en friches : nom de propriétaires, de descendants, d'exploitants ...

M. HUSSON rappelle qu'il est nécessaire de garder quelques friches (Grenelle de l'environnement 2 : continuité des trames vertes et bleues))

M. VERDEAU précise que cette nécessité s'applique à une plus grande échelle.

Laurence WIESER précise que des parcelles appartenant à la commune sont volontairement laissées en friches.

Elle indique par ailleurs qu'en ce qui concerne les plantes envahissantes et exotiques, la mairie peut donner des conseils pour les éradiquer.

### **3.5 Participation à des manifestations**

En plus de la tenue d'un stand, nous proposons une participation financière aux manifestations

- ✓ Les Trophées de l'environnement : 350 €
- ✓ Jardin d'automne : 200 €
- ✓ La Campagne à la Ville : 200 €

Budget prévisionnel : 750 €

**La participation à ces actions est adoptée à l'unanimité**

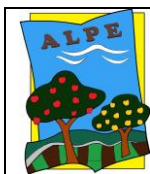
### **3.6 Tarif des adhésions**

- **Effectif de l'Association en début 2018** : 175 foyers, 285 adhérents
- **Proposition adhésion 2018**
  - ✓ 5 € tarif réduit
  - ✓ 8 € tarif normal
  - ✓ 10 € tarif de soutien

**Le tarif des adhésions est adopté à l'unanimité**

### **3.7 Budget prévisionnel 2018**

Le président expose le budget prévisionnel qui présente un retrait de 1500€ sur le livret pour assurer le financement exceptionnel des 20 ans et le solde de la réalisation du site Web. Il précise qu'à partir de 2019, l'équilibre devrait être retrouvé.



	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
<b>RECETTES</b>	<b>2 991 €</b>	<b>3 680 €</b>
Cotisations à l'ALPE	1 481 €	2 180 €
Prélèvement sur le Livret A	1 510 €	1 500 €
<b>DEPENSES</b>	<b>3 647 €</b>	<b>3 680 €</b>
Gestion	1 462 €	990 €
Impressions	595 €	500 €
Frais postaux	516 €	270 €
Actions extérieures	1 823 €	1 870 €
20 ans d'ALPE		1 000 €
Participation manifestations	1 600 €	750 €
Actions internes	361 €	820 €
Communications	300 €	770 €
<b>PRELEVEMENT sur Livret A</b>	<b>1 510 €</b>	<b>1 500 €</b>

**Le budget prévisionnel 2018 est adopté à l'unanimité**

## 4 La vie de l'Association

### 4.1 Evolution du bureau

Jean Marie LAURENT informe l'assemblée qu'il souhaite quitter sa fonction de président en 2019.

D'ici là, il espère qu'un candidat se présentera afin de passer du temps en doublon.

De même Elisabeth LAURENT souhaite céder le poste de secrétaire.

Pas de volontaire dans la salle.

Pour la fonction de trésorier, Michel DENIS est candidat pour remplacer Monique GAZON démissionnaire.

#### Nouvelle composition du bureau

- Président Jean Marie LAURENT
- Vice présidente Thérèse DAGUENET
- Trésorier Michel DENIS
- Secrétaire Elisabeth LAURENT

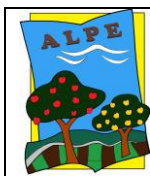
### 4.2 Evolution du Conseil d'administration

Olivier MOREL, Thérèse BELLANGER et Sabine MOUGEAT sont candidates pour intégrer le conseil d'administration

#### Nouvelle composition du conseil d'administration :

- Denise MARCHAL
- Bernard BUCHER
- Christophe GERARDOT
- Thérèse BELLANGER
- Sabine MOUGEAT
- Olivier MOREL





Pierre BAUMANN remercie et souligne les évolutions de l'association et notamment ses partenariats avec les autres associations

Laurence WIESER estime que les réunions avec le tissu associatif ont créé une émulation entre les associations et que l'exemple devrait être étendu à d'autres domaines.

Elle se déclare ravie qu'une association s'occupe des terrains privés.

Elle rassure l'assemblée sur l'impression que le PLUI piétine. Une commune n'a pas encore organisé sa réunion publique et empêche ainsi de créer le PADD.

La réglementation des forêts à Laxou est très contraignante, elle souhaite que cela tire vers le haut celle des autres communes.

Il faut attendre 2019.

Le président remercie l'assemblée de sa contribution et propose de passer au pot de l'amitié

L'assemblée générale est close à 21h30

Compte rendu validé le 10 mars 2018

LAURENT Jean Marie

Président

DAGUENET Thérèse

Vice-présidente